

Élections : les urnes vont chauffer !

Présidentielles et législatives sont au rendez-vous du calendrier électoral de l'année.

► Y a-t-il encore un Français qui ignore qu'on entre dans une double joute électorale où l'électeur va devoir slalomer entre les mois d'avril - la présidentielle (1^{er} tour, dimanche 10 avril et le second tour dimanche 24 avril) - et de juin - les législatives (1^{er} tour, dimanche 12 juin et le second dimanche 19 juin). On laissera le soin à des commentateurs plus chevronnés que nous pour analyser et décortiquer le scrutin présidentiel où tous les acteurs, pour l'instant, sont connus.

Zoom sur la cinquième circonscription

Intéressons-nous donc à la 5^e circonscription, dite Fleury-Pithiviers, détenue par Marianne Dubois (LR) depuis 2012 et son suppléant Maxime Buizard Blondeau, candidat malheureux à l'élection municipale de Pithiviers. Par un savant troc, ils repartent à l'assaut de leur bastion. Lui devant, elle derrière, c'est-à-



En 2022, les Français seront appelés à voter pour deux élections. (PHOTO D'ARCHIVES)

dire que Maxime Buizard Blondeau a été investi tête de liste par Les Républicains et que Marianne Dubois sera sa suppléante. Mais ils trouveront sur leur route un adversaire de la même famille que la leur qui a décidé de faire cavalier seul en tenant le rôle de dissident. L'insoumis en question se nomme Thierry Barjonet, maire de Boynes

et vice-président de la communauté de communes du Pithiverais (CCDP).

Pour le reste, il n'y a pas pléthore de candidats investis par La République en marche (LREM), la Gauche, les écologistes et l'extrême droite, même si des noms, parfois fantaisistes, circulent ici et là. Les différents partis trancheront bientôt. « Il y a plusieurs personnes

de talent dans la circonscription, il y a du monde. Nous avons remporté deux communes aux municipales, Fleury-les-Aubrais et Neuville-aux-Bois. Il y a plusieurs hypothèses, mais rien n'a été décidé », affirme le sénateur Jean-Pierre Sueur au nom du Parti socialiste.